

Concours de photographies :

« Abeilles, fleurs, ruchers et produits de la ruche »

- 1 **Objet du concours photo**

Vous aimez la photographie ? Le syndicat d'Apiculture de Haute Savoie organise un concours de photographies. L'objectif est de mettre en valeur tout ce qui concerne l'apiculture du département.

- 2 **Thème des photos**

L'apiculture sous toutes ses formes

- 3 **Catégorie des participants**

Amateurs adultes : +18 ans

- 4 **Durée du concours**

Le concours se déroule chaque année.

Les résultats seront annoncés au cours de l'assemblée générale du Syndicat d'Apiculture de la Haute-Savoie.

- 5 **CONDITIONS DE PARTICIPATION**

La participation au concours est gratuite et ouverte à tous les adhérents majeurs du Syndicat d'Apiculture de la Haute-Savoie. Le participant présente une seule photographie. Aucune photographie ne représente des personnes.

- 6 **MODALITES DE PARTICIPATION**

Chaque participant doit présenter une à quatre photographies dont il est l'unique auteur.

Donner un titre à chaque photo sans quoi elles ne seront pas retenues.

Un tirage papier en format A4 de chaque photo sera envoyé avant le 1^{er} janvier de l'année du concours auquel vous souhaitez participer :

Didier Mouchet
18 chemin de Matti
74100 VETRAZ MONTHOUX

Pour chaque photo, un fichier sera également envoyé avec une résolution optimale, par mail à :

didier-mouchet@orange.fr

- 7 **JURY DU CONCOURS et CRITERES DE SELECTION**

Les apiculteurs présents à l'assemblée générale pourront voter pour la plus belle photographie. Un seul bulletin par participant sera accepté. Les photos seront soumises de façon anonyme au vote des apiculteurs. La sélection sera faite selon les critères suivants : Originalité du sujet, de la prise de vue, de la corrélation au thème, du respect des contraintes. Aucun signe distinctif ou filigrane ne doit être apposé sur les photos.

- 8 **Sélection**

La photographie qui obtient le plus grand nombre de bulletin de vote est jugée gagnante. Ne peuvent connaître les noms des auteurs des clichés que les responsables du concours.

- 9 **RESPONSABILITES et DROITS PHOTOGRAPHIQUES**

La participation au concours entraîne expressément pour les participants, la cession des droits d'auteur des clichés au bénéfice du Syndicat d'Apiculture de la Haute-Savoie. La cession des droits d'auteur par le photographe induit notamment le droit de reproduction et d'utilisation. En contrepartie, le Syndicat d'Apiculture s'engage à divulguer l'identité des photographes (prénom et nom) qui pourra être mentionnée sur le site internet, dans une exposition, dans les revues apicoles, dans les réseaux sociaux (ou tout autre support de communication), voire dans la presse locale.

Inscription Concours photos 2025

Bulletin de participation (à joindre obligatoirement au mail et au tirage papier)

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....
.....

Téléphone :

Adresse email :

Je soussigné(e)

- certifie : avoir pris connaissance du règlement du concours et y adhérer de façon pleine et entière.

- certifie l'exactitude des informations communiquées.

J'atteste avoir pris connaissance du règlement du concours photo.

Fait à le

Signature :

Concours photos 2025

Bulletin de participation :

La plus belle photo est le numéro :

.....

Concours photos 2025

Bulletin de participation :

La plus belle photo est le numéro :

.....

Concours photos 2025

Bulletin de participation :

La plus belle photo est le numéro :

.....

Concours photos 2025

Bulletin de participation :

La plus belle photo est le numéro :

.....

Concours photos 2025

Bulletin de participation :

La plus belle photo est le numéro :

.....